

## DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 29 janvier 2020

### L'ARS et le Conseil régional Centre-Val de Loire se mobilisent pour renforcer l'attractivité du métier d'aide-soignant



#JeDeviensAideSoignant



Les métiers de l'aide à la personne constituent le premier secteur qui recrute en France avec des perspectives d'emplois sur de nombreuses années. Néanmoins, les établissements de santé et les Ehpad (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) peinent à trouver des professionnels, notamment des aides-soignants.

La région Centre-Val de Loire, engagée avec la plate-forme de mobilisation pour une région 100 % santé, et l'ARS Centre-Val de Loire, lancent une campagne de communication pour renforcer l'attractivité du métier d'aide-soignant, et informer sur les modalités d'accès à la formation.

Cette campagne régionale a commencé la semaine du 6 janvier 2020. Elle **s'adresse à un public composé particulièrement des jeunes à partir de 17 ans, mais également aux personnes actives en reconversion**. Les messages seront déclinés sur divers médias : radio, presse quotidienne régionale avec ses suppléments dédiés à l'orientation, les réseaux sociaux (Twitter LinkedIn, Facebook et Instagram), affichage sur transports en commun...

La campagne a été élaborée en collaboration avec les ARS de Bretagne et Normandie.

## Un métier de « relations humaines »

Les aides-soignant(e)s occupent une place incontournable dans l'organisation des soins et l'accompagnement des patients et des résidents. Ces professionnels assurent l'aide à la personne pour améliorer son état de santé après une intervention, lors d'une hospitalisation, grâce à des soins techniques, relationnels, éducatifs et préventifs. Ils effectuent des soins d'hygiène et de confort.

Leur rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Ils accompagnent la personne dans les activités de la vie quotidienne et contribuent à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Ils sont en contact avec des personnes âgées, des enfants et des adultes ... Ils exercent en établissement de santé, en maison de retraite et également à domicile. Ils sont intégrés au sein d'une équipe pluri professionnelle (auxiliaire de vie, infirmier, médecin, animateur, psychologue...).

## La formation initiale

- Un métier validé par un diplôme d'Etat

Le diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS) est obligatoire pour exercer ce métier. La formation est **ouverte dès 17 ans, sans limite d'âge et sans condition de diplôme**. De nouvelles modalités de recrutement devraient être définies avec la possible suppression du concours.

Le diplôme peut également être obtenu par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et par le biais de l'apprentissage.

- 16 instituts de formation

En Centre-Val de Loire, **16 instituts de formation sont agréés**<sup>1</sup> pour dispenser la formation d'aide-soignant.

1070 places de formation d'aide-soignant, principalement financées par la Région Centre-Val de Loire, sont proposées chaque année, dans les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) de la région.

**Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 95 %.**

La formation s'étend sur une période de 10 mois (17 semaines d'enseignement et 24 semaines de stages).

- La formation continue et les évolutions de carrière

L'aide-soignant, par le biais de la formation continue, peut se spécialiser dans certaines activités : assistant de soins en gérontologie, agent de stérilisation, aide-soignant en hémodialyse...

Des évolutions de carrière sont possibles après quelques années d'expérience. Des passerelles existent pour se former à d'autres métiers. Par exemple : auxiliaire de puériculture, ambulancier, assistant médical, mais également infirmier.

## Chiffres clés

- Plus de **20 000** aides-soignants en exercice et actuellement plus de 320 postes à pourvoir (dont environ 140 en Ehpad et 104 en centre hospitalier...).
- **16** instituts de formation (IFAS) qui forment environ **1 070** aides-soignants par an
- **95 %** de réussite à l'issue de la formation.

---

<sup>1</sup> Cf cartographie ci-dessous, et liste des instituts disponible sur le [Portail d'accompagnement des professionnels de santé](#)



## **CENTRE-VAL DE LOIRE, UNE REGION 100 % SANTE**

La Région Centre-Val de Loire se mobilise et s'engage fortement depuis 2005, au-delà de ses compétences, afin de **relever le défi de l'accès à la santé pour tous**.

Cette politique ambitieuse et dynamique a permis :

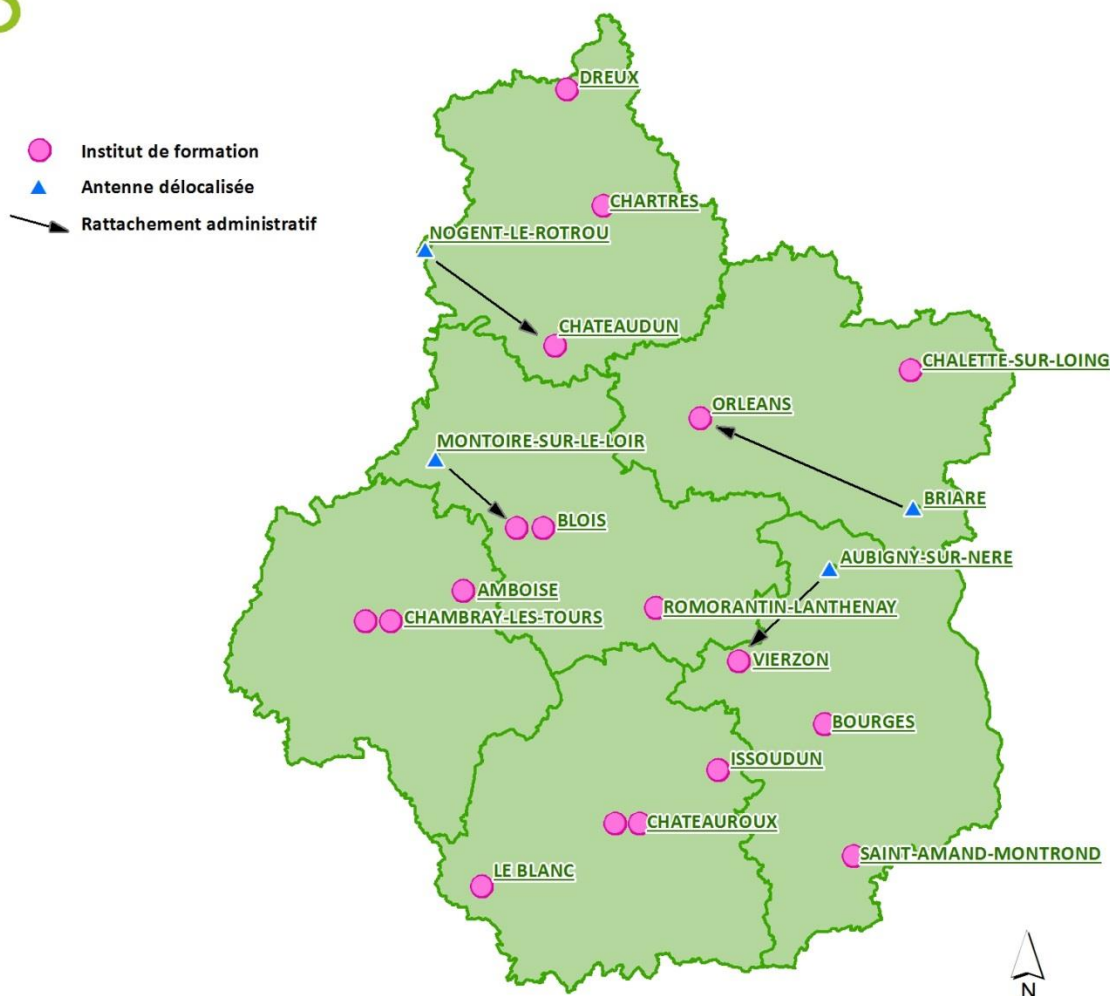
- la création de 100 structures de santé (Maisons de Santé Pluridisciplinaires et Centres de Santé) rassemblant 1000 professionnels de santé dont 320 médecins partout en région Centre-Val de Loire ;
- le doublement du nombre de kinésithérapeutes en 5 ans passant de 45 à 90,
- la création d'une Ecole Universitaire de Masseurs-Kinésithérapeutes, une première en France !
- L'augmentation du nombre de personnes formées aux métiers d'infirmier(es) et d'aides-soignants.

En novembre 2019, la Région Centre-Val de Loire intensifie son intervention et se mobilise avec le CESER pour lancer, lors d'une session extraordinaire commune, **une plateforme de mobilisation et d'engagement pour « une région 100 % santé »**.

Le programme d'actions de ce projet fédérateur inédit a pour ambition de **relever le défi de la formation et l'installation de médecins et de professionnels de santé, de permettre l'accès aux soins dans la proximité de chaque territoire**, de prendre en compte de façon globale et exigeante la prévention et la promotion de la santé, et enfin d'impulser une dynamique d'attractivité territoriale pour attirer davantage de professionnels de santé.

En terme de **formation paramédicale**, la Région s'engage, dans le cadre de ce programme, à augmenter le nombre de personnes formées aux métiers paramédicaux de manière équilibrée sur tout le territoire avec un objectif de **25% de diplômés supplémentaires d'ici 2025**.

**L'information et l'attractivité des métiers paramédicaux fait partie intégrante de ce plan d'action. La participation de la Région à cette campagne de communication sur le métier d'aide-soignant s'inscrit dans cet objectif.**



Source: Agence régionale de santé  
Données actualisées au 10 janvier 2020

## Retrouvez toutes les informations sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS)

### Contacts :

#### **Agence régionale de santé Centre-Val de Loire**

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. 02 38 77 39 26 / 07 62 90 90 52

[ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)

#### **Région Centre-Val de Loire**

Fatima HRICH, Attachée de presse

Tél. 02 38 70 30 78 / 06 76 82 83 38

[fatima.hrich@centrevalde Loire.fr](mailto:fatima.hrich@centrevalde Loire.fr)